



Syndicat des Enseignants-UNSA
Section de Seine Maritime
77 quai Cavalier de la Salle
76100 ROUEN
Tél : 02 35 73 16 75
Fax : 02 35 03 92 26
Mail : 76@se-uns-a.org
Site : www.sections.se-uns-a.org/76

Déclaration préalable à la CAPD du 12 juin 2013

Monsieur le Directeur Académique,

En premier lieu, nous tenons à remercier les services pour la grande disponibilité et la bienveillance dont tous les personnels ont fait preuve, tant pour les réponses apportées à nos questions qu'à celles des collègues auxquels ils ont eu à faire.

Aujourd'hui, les jeux sont faits, rien ne va plus. Tel pourrait être le commentaire entendu à propos du mouvement. Les vœux géographiques, associés à l'absence d'une seconde saisie pour les phases d'ajustement relèvent pour certains collègues de la loterie. La mutation n'a, pour eux, qu'un caractère trop vaguement choisi ; le poste obtenu, même s'il entre dans une zone géographique demandée l'est quelquefois par défaut...

La note de service, aussi précise soit-elle, ne nous dispensera jamais de notre travail de conseil, de vérification et d'information de nos collègues... Hélas, des situations difficiles perdurent.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique de considérer avec bienveillance les recours ou courriers des collègues qui se retrouvent dans des situations compliquées à l'issue de cette première phase.

Nous traitons également ce jour des possibilités d'accès au grade hors-classe des PE. Cette année encore, de nombreux collègues vont partir en retraite sans avoir atteint celui-ci et la perspective d'une nouvelle réforme des retraites crée une vive inquiétude. Nous nous félicitons que le ministre ait ouvert des discussions pour augmenter le ratio ridiculement bas pour ce corps. Parallèlement à notre revendication sur le versement d'une ISOE, l'espoir de voir ces négociations aboutir (et, soit dit en passant, essentiellement portées par le SE-Unsa) est réel. C'est la raison pour laquelle, dans la perspective d'un déblocage rapide de ce ratio, nous vous demandons de bien vouloir créer une liste complémentaire d'au moins 46 possibilités d'accès.

Sur le temps partiel, nous réitérons notre demande de voir mis en place le 80% dans notre département comme il est convenu avec le ministre.

En ce qui concerne les ineat/exeat, suite au très faible taux de réussite aux permutations informatisées, nous vous demandons d'accorder le maximum d'échanges entre la Seine Maritime et les autres départements car des situations difficiles persistent. Les demandes de mise en disponibilité ne sauraient être les derniers recours pour les collègues qui n'auraient pu suivre leur conjoint. Soyez le DASEN qui, en accordant les premiers ineat,

débloquera cette chaîne sans fin qui n'a que trop duré et qui permettra au mot famille de retrouver tout son sens.

Monsieur le Directeur Académique, le SE-UNSA est à l'initiative d'une alerte sociale sur la direction d'école. Les conditions d'exercice de nos collègues directeurs se durcissent. Le Ministre a décidé d'inscrire cette problématique dans le calendrier social et nous nous en félicitons. Nos collègues sont en difficulté et leur souffrance au travail doit être entendue.

Tant au plan national que dans sa déclinaison locale la réponse apportée devra satisfaire au delà des rangs du SE-Unsa. En effet, même si le SE-Unsa est le syndicat porteur, à travers notre enquête notamment, de la nécessité d'évoluer sur le plan des directions de nos écoles, c'est bien à tous nos collègues, directeurs, adjoints qu'il faudra apporter une réponse d'avenir pour la « gouvernance » de nos écoles. Cela va sans dire, mais cela ira mieux en le faisant !